



# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 octobre 2022

### 1 000 nouveaux postes de surveillants pénitentiaires à pourvoir

[lajusticerecrute.fr/devenezsurveillant](https://lajusticerecrute.fr/devenezsurveillant)

**Avec un budget en hausse de 8% pour la troisième année consécutive, le ministère de la Justice poursuit ses efforts de recrutement, notamment pour renforcer le corps des surveillants pénitentiaires avec 1 000 nouveaux postes à pourvoir par le biais d'un concours national et d'un concours « spécial Île-de-France ». Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 novembre 2022.**

#### **UN MÉTIER AU SERVICE DE LA TROISIÈME FORCE DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE : agir pour la protection de tous et participer à la réinsertion des personnes détenues**

Les surveillants pénitentiaires sont les acteurs principaux de la détention. Ils ont la responsabilité de la prise en charge des personnes détenues et doivent veiller à leur sécurité et au respect du règlement, tout en contribuant à leur réinsertion. L'écoute, l'observation, l'humain sont au cœur de leur mission, qu'ils exercent avec autorité et sang-froid.

#### **UN MÉTIER DIVERSIFIÉ : des fonctions variées favorisant d'importantes perspectives professionnelles**

Le métier de surveillant pénitentiaire offre une grande diversité de fonctions :

- moniteur de sport ;
- formateur des personnels ;
- membre d'une équipe régionale d'intervention et de sécurité (ÉRIS) ;
- membre d'une équipe cynotechnique ;
- surveillant en milieu ouvert dans un service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), chargé de la surveillance des personnes placées sous surveillance électronique (PSE) ;
- surveillant affecté en milieu hospitalier (Unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA) et en Unité hospitalière sécurisée interrégionale (UHSI) ;
- ou encore membre d'un pôle de rattachement d'extraction judiciaire (PREJ), équipe armée et chargée des escortes de détenus.

Grâce à ces multiples perspectives d'évolution, surveillant pénitentiaire est un métier où l'on bénéficie d'une formation continue tout au long de sa carrière.

Il s'agit d'une profession qui intervient en lien étroit avec l'ensemble des services de la Justice et les forces de police et de gendarmerie.

#### **Contacts presse**

Cabinet du garde des Sceaux - 01 44 77 63 15 - [secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr)  
Bureau de presse - [presse-justice@justice.gouv.fr](mailto:presse-justice@justice.gouv.fr)

Tous les communiqués :  
[www.justice.gouv.fr/presse](https://www.justice.gouv.fr/presse)

## UN METIER D'AVENIR : une profession revalorisée et un parcours professionnel fluidifié

Ce métier offre une rémunération évolutive. La profession de surveillant pénitentiaire a connu une revalorisation importante en 2022 :

- **Une carrière plus attractive** : la progression professionnelle a été facilitée notamment par la fusion des grades de surveillant et de brigadier.
- **Une carrière revalorisée** : la rémunération a été réévaluée tout au long de la carrière, soit une rémunération supérieure de 200€ nets par mois pour un surveillant pénitentiaire.

Pour plus d'informations sur l'évolution statutaire de 2022 : [cliquez ici](#).

L'emploi en service actif au sein de l'administration pénitentiaire offre également des avantages en termes de niveau des pensions de retraite.

## LE CONCOURS : la formation et l'entrée en poste

Un candidat ne peut s'inscrire qu'à un seul concours parmi le concours national et le concours spécial Île-de-France (voir ci-dessous).

Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront le 5 janvier 2023 et seront suivies, pour les admissibles, d'épreuves d'admission en mars et avril 2023.

Les lauréats du concours national et du concours spécial Île-de-France intégreront ensuite l'école nationale d'administration pénitentiaire d'Agen. Ils y suivront une **formation rémunérée (1.355€/mois) de 6 mois** alternant apprentissages théoriques et pratiques à l'école et stages en établissements. S'ils valident la formation, les lauréats seront affectés en établissement en qualité de stagiaire pendant 1 an, et seront titularisés fonctionnaires à l'issue.

### Evolution et rémunération :

Les lauréats titularisés auront l'opportunité d'évoluer au sein du corps de métier : de surveillant à major, de lieutenant à commandant pénitentiaire, ils auront la possibilité d'accéder à différents niveaux de responsabilité.

**Elève** : 1.355 € (hors primes de stage)

**Surveillant** : 1.796 € à 2.511 €

**1<sup>er</sup> surveillant** : 2.149 € à 2.582 €

**Major** : 2.416 € à 2.744 €

*Rémunération nette mensuelle au 01/07/2022, y compris primes liées aux fonctions (IFO ou ICP ou IFPIP et PSS), hors heures supplémentaires, dimanches, jours fériés, nuits et primes liées à la situation familiale ou géographique. La rémunération des élèves varie selon qu'ils soient en formation à l'Enap ou en stage.*

## 844 postes seront pourvus via le Concours national

A l'issue de leur formation, les lauréats de ce concours choisiront leur affectation parmi l'un des 186 établissements de France, en fonction de leur rang de classement et des postes proposés par l'administration pénitentiaire.

## 178 postes seront pourvus via le Concours spécial Île-de-France

Les lauréats de ce concours exerceront en Île-de-France dès leur sortie de formation. Ils s'engageront à exercer pendant 6 ans dans leur établissement d'affectation et percevront une **prime de fidélisation de 8 000 euros dont 4 000 euros dès le premier mois**.

Les établissements concernés en Île-de-France sont :

- Les centres pénitentiaires de Bois d'Arcy, Fresnes, Nanterre, Paris-La Santé, Sud Francilien et Meaux-Chauconin ;
- Les maisons d'arrêt de Fleury-Mérogis, Osny-Pontoise et Villepinte.

Conditions d'accès au concours, dont les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 novembre 2022 :

- Etre de nationalité française,
- Etre âgé de 18 ans minimum à 45 ans maximum au 1er janvier 2022,
- Etre titulaire du brevet national des collèges ou un diplôme ou titre classé au moins de niveau 3,
- Etre en possession de ses droits civiques et d'un casier judiciaire vierge,
- Avec 3 ans d'expérience minimum dans la sécurité, il est possible de devenir surveillant par la reconnaissance des acquis d'expérience professionnelle à l'oral (RAEP).

**Informations et inscriptions : [lajusticerecrute.fr/devenezsurveillant](http://lajusticerecrute.fr/devenezsurveillant)**